

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Orne
Mairie de Montilly sur Noireau

Conseillers en exercice : 14
Conseillers présents : 13
Conseillers votants : 13 +1 procuration
Date de convocation : 1 Décembre 2020

PROCES-VERBAL
Séance exceptionnelle du conseil
municipal du
3 Décembre 2020

L'an deux mil vingt, le trois décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal dûment convoqués se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur Alain DELAUNAY, Maire.

Etaient présents (P), absent(s) (A), absent(s) excusé(s) (A Ex) :

		GÉRARD Antoine	P	LEBALLAIS Sandrine	P
DELAUNAY Alain	P	GRASSET Françoise	P	LOISEL Didier	P
DESPOIS Fabien	P	HARIVEL Nicolas	A Ex	MARIE Philippe	P
DREUX Francis	P	LAMOTTE François	P	SALLÉ Jean-Luc	P
GARCIA Sylviane	P	LAUNAY Emmanuel	P	TOCQUET Corinne	P

Mr BESNARD Didier a donné sa démission.
Avait donné pouvoir : HARIVEL Nicolas à MARIE Philippe.

Secrétaire de séance : Sandrine LEBALLAIS
Début de la séance : 20 heures 30

• **Désignation du secrétaire de séance**

La séance a été ouverte sous la présidence de Mr Alain DELAUNAY, maire.
Mme Sandrine LEBALLAIS a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

• **Approbation du procès-verbal du 28 Septembre 2020**

Il vous est demandé de bien vouloir :

- **APPROUVER** le procès-verbal du 2 juillet 2020.

Observations :

Pour	Contre	Abstention
(13 + 1) 14	0	0

• **Décision notifiative**

Monsieur le maire expose qu'un rattrapage de Trésorerie de 2018 va être appliqué sur la trésorerie 2020, suite à des décisions votées en 2018.

Il vous est demandé d'approuver ce rattrapage budgétaire :

Pour	Contre	Abstention
(13+1) 14	0	0

- **Mise en place des standards téléphoniques et de matériels informatiques à la mairie**

Mr le maire précise que la mise en place de ce matériel performant va permettre un gain de 40 % sur le temps de travail du Comité Foire.

Des formations pour le standard et l'informatique ont déjà eu lieu et une nouvelle session de formation va se faire en début d'année 2021.

- **Comité Foire**

L'équipe est complète.

Le Commissaire Général est Mr GERARD Antoine.

- **Achat de gel Hydroalcoolique pour l'école**

Mr le maire explique avoir dû acheter en urgence du gel hydroalcoolique pour l'école qui allait être en rupture. Le montant s'élève à 60 euros.

Il est demandé aux conseillers leur accord pour le remboursement de cette somme :

Pour	Contre	Abstention
(13+1) 14	0	0

- **Informations sur les divers dossiers en projet et sur les travaux réalisés**

- **Repas des aînés**

En raison des conditions sanitaires dues au Covid, le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu en 2020.

Il est proposé d'offrir à la place un colis aux personnes de plus de 70 ans (un par foyer). Cela représente 86 familles pour un cout total de 1387.65 euros.

Les colis seront achetés à la Halte Paysanne et se composent de produits locaux : des Sablés, des Chocolats, du Poiré et une terrine de rillettes de truite aux noix de Saint Jacques.

Le cout d'un panier s'élève à 16.13 euros.

Il est proposé également de descendre l'âge pour le repas des aînés de 67 à 65 ans.

Il est demandé aux conseillers leur approbation :

Pour	Contre	Abstention
(13+1) 14	0	0

- **Mutuelle des villages : ASPBTP**

C'est la mutuelle proposée par Flers Agglo.

Elle n'engendre pas de participation financière de la commune.

Mme GRASSET Françoise va rencontrer les représentants le 11 janvier 2021 pour avoir plus de détails.

Si cela est intéressant, le groupe propose de faire une réunion publique au sein de la commune.

Il est demandé aux conseillers leur approbation :

Pour	Contre	Abstention
(13+1) 14	0	0

- Le véhicule de la commune est arrivé. Son cout est de 7000 euros ce qui le met à 5000 euros TVA retirée.
- Lors de la commission travaux et budget du 30 Novembre 2020, il a été proposé de faire un désherbage des allées de la foire car le traçage de celles-ci devient compliqué. Une société propose un essai de désherbage à vapeur. Elle interviendra en Aout ou Septembre 2021, juste avant la foire. Le devis est de 610 euros pour 600 m2.
- **Alarme pour la mairie**
Au vu de l'acquisition de matériels téléphoniques et informatiques récents, et tenant compte des tentatives d'effractions ayant eu lieu sur la commune durant l'été 2020, il est nécessaire de sécuriser la mairie. A été retenue une étude pour 43.42 euros/mois avec détection et prise de photos dans toutes les pièces de la mairie.
- **Parking du cimetièr**
Le stationnement sur le parking du cimetièr est actuellement très limité. Ce projet sera revu ultérieurement suite à la réception de nouveaux éléments.
- **L'école**
 - Un cabanon a été construit et va être monté sous le préau. Il va permettre le stockage du matériel actuellement entreposé dans un WC, ce qui permettra de libérer celui-ci.
 - Est en projet, la réalisation d'une fresque sous le préau avec la participation de tous les élèves. Ce projet serait mené par Mme ALEXANDRE Marion exerçant à Vassy.
 - Des devis sont en cours pour modifier l'éclairage du préau.
 - Projet de remplacement de l'aspirateur de l'école. Il sera doté d'un filtre à particules de classe médicale, ce qui permet son utilisation en cette période de Covid. L'ancien aspirateur sera remis à Nicolas pour l'entretien lors de ses travaux divers pour la commune.
- **Internet**
Deux relais Orange vont passer en 4G sur la commune courant Février/Mars 2021 pour une mise en service au 1er Mars 2021. Cela pourra impliquer des perturbations des chaines TNT. Un numéro de téléphone pourra être contacté si besoin.
La mise en place peut entrainer également des problèmes médicaux de type "électro-sensibilité". Le maire peut demander une simulation aux champs électromagnétiques (ANFR).
- 3 sapins ont été installés dans le bourg de Montilly.

La commission Animation va les décorer. Le cout s'élève à 15 euros pour les sapins extérieurs.

- Un contrat est conclu avec "Chlorophyle" pour le fleurissement du bourg.
- Décorations de Noel
Il est proposé de faire une enveloppe qui sera reconduite annuellement pour l'acquisition de matériels décoratifs.
- Proposition de faire un vin chaud au cours du dernier marché de l'année.
- Aménagement du bourg et des toilettes publiques :
La création d'un dos-d'âne n'a pas été retenue, au profit de changement de circulation avec mise en place de panneaux.
La demande de travaux des toilettes publiques a été faite en 2018. Les travaux pourront donc être débutés une fois les demandes de subventions lancées et les devis réactualisés.
- Une association "Enduro du Houlme" est venue rencontrer Mr Le maire et Mr Gérard pour un projet de compétition régionale, dont le QG serait à Montilly sur Noireau. L'association s'engage à remettre les chemins en état. Cette compétition aurait lieu le 21 Mars 2021.

Un délai de réflexion de 8 à 10 jours est laissé aux conseillers concernant leur décision pour ce projet.

- Informations sur la communication :
Il y a eu une restructuration du site internet de Montilly sur Noireau. Celui-ci voit 130 à 150 visiteurs par mois.
En parallèle, une page Facebook a été créée.
Des emails ou SMS sont envoyés en plus, annonçant les informations qui apparaissent sur Facebook.
Une gazette est prête à être imprimée. Elle serait distribuée annuellement aux habitants de Montilly, en début d'année.
La participation des conseillers est demandée pour la distribution.
Le cout de l'impression s'élève à 918.91 euros pour 500 exemplaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h 30.